

(à rappeler dans toute correspondance)

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS DE HONFLEUR - BEUZEVILLE**

**Service Urbanisme
33 Cours des Fossés
CS 40037
14601 HONFLEUR CEDEX
Tél : 02.31.14.29.35
Fax : 02.31.14.29.39**

DOSSIER N° DP 014 333 26 00067

Demande du : 19/05/2026

Reçue le : 19/05/2026

Sur un terrain sis et cadastré :

14 rue charrière saint léonard - HONFLEUR
14333 CH 217

Pour : Remplacement de menuiseries

DESTINATAIRE

Monsieur Arrial Eric

14 Rue Charrière Saint Léonard

14600 HONFLEUR

Dossier suivi par : Louis-Marie CARLIER

OBJET : Retrait avant décision d'un(e) Déclaration préalable, RECOMMANDE A.R.
REF. : Votre mail du 19/05/2026 :

Monsieur,

Par mail susvisé, vous me demandez de procéder à l'annulation du dossier n° **DP 014 333 26 00067** décrit dans le cadre ci-dessus, et qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Je conserve cependant pour mes archives un exemplaire de ce dossier et vous fais retour des autres exemplaires en ma possession.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Honfleur, le 04 JUIN 2026

P / Le Président,

Sylvain NAVIAUX
Vice-Président en charge de l'Urbanisme



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du Code de l'Urbanisme.